

 **Mardi 26 mars (14h-17H) dans l'Eure-et-Loir**

Hôtel d'Agglo du Pays de Dreux - 4 rue de Châteaudun - 28000 Dreux
(parking payant Métézeau 5 min à pied, stationnement payant dans les rues adjacentes)

-  14h-15h Plénière
-  15h-15h30 Café d'échanges
-  15h30-17h Ateliers thématiques

Atelier 1/ Protection de la ressource intégrant les volets AEP, agriculture et érosion/ruissellement

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

-  Les démarches visant à :
 - . Maintenir ou à reconquérir la qualité des eaux brutes des captages d'alimentation en eau potable
 - . Assurer l'approvisionnement permanent du service public de l'eau potable par une eau de qualité satisfaisante et en quantité suffisante ;
-  Les actions dans le secteur agricole ;
-  La réduction des risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants et des sédiments.

Atelier 2/ Milieux humides et aquatiques

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

-  La préservation et la reconquête écologique des milieux humides et aquatiques;
-  Le rétablissement de la continuité écologique ;
-  La renaturation, la restauration et l'entretien des milieux humides et aquatiques (y compris la biodiversité).

Atelier 3/ Dépollution (intégrant les volets assainissement des collectivités, gestion des eaux de pluie en zone urbaine, industrie et acteurs économiques non agricoles)

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

-  L'assainissement des collectivités
 - . Stations d'épuration des eaux résiduaires urbaines
 - . Réseaux et branchements d'assainissement
 - . Assainissement non collectif
 - . Primes pour épuration en assainissement collectif
-  La gestion des eaux de pluie en zone urbaine
 - . Réduction à la source des écoulements de temps de pluie notamment par la désimperméabilisation des sols
 - . Auto surveillance
 - . Dépollution des rejets urbains par temps de pluie
-  L'industrie et les acteurs économiques non agricoles
 - . Réduction des pollutions industrielles et domestiques des activités économiques
 - . Technologies propres, opérations pilotes
 - . Fiabilisation des dispositifs
 - . Prévention des pollutions accidentelles
 - . Economie d'eau
 - . Gestion à la source des eaux pluviales



Mercredi 27 mars (14h-17H) dans l'Eure

Hôtel d'Agglo Evreux Portes de Normandie - 9 Rue Voltaire - 27000 Evreux
(parking gratuit dans les rues adjacentes)



14h-15h Plénière



15h-15h30 Café d'échanges



15h30-17h Ateliers thématiques

Atelier 1/ Protection de la ressource intégrant les volets AEP, agriculture et érosion/ruissellement

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :



Les démarches visant à :

- . Maintenir ou à reconquérir la qualité des eaux brutes des captages d'alimentation en eau potable
- . Assurer l'approvisionnement permanent du service public de l'eau potable par une eau de qualité satisfaisante et en quantité suffisante ;



Les actions dans le secteur agricole ;



La réduction des risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants et des sédiments.

Atelier 2/ Milieux humides et aquatiques

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :



La préservation et la reconquête écologique des milieux humides et aquatiques ;



Le rétablissement de la continuité écologique ;



La renaturation, la restauration et l'entretien des milieux humides et aquatiques (y compris la biodiversité).

Atelier 3/ Dépollution (intégrant les volets assainissement des collectivités, gestion des eaux de pluie en zone urbaine, industrie et acteurs économiques non agricoles)

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :



L'assainissement des collectivités

- . Stations d'épuration des eaux résiduaires urbaines
- . Réseaux et branchements d'assainissement
- . Assainissement non collectif
- . Primes pour épuration en assainissement collectif



La gestion des eaux de pluie en zone urbaine

- . Réduction à la source des écoulements de temps de pluie notamment par la désimperméabilisation des sols
- . Auto surveillance
- . Dépollution des rejets urbains par temps de pluie



L'industrie et les acteurs économiques non agricoles

- . Réduction des pollutions industrielles et domestiques des activités économiques
- . Technologies propres, opérations pilotes
- . Fiabilisation des dispositifs
- . Prévention des pollutions accidentelles
- . Economie d'eau
- . Gestion à la source des eaux pluviales



Mardi 2 avril (14h-17H) pour la Seine-Maritime
Abbaye du Valasse - route de l'Abbaye - 76210 Gruchet le Valasse
(parking gratuit sur place)

-  14h-15h Plénière
-  15h-15h30 Café d'échanges
-  15h30-17h Ateliers thématiques

Atelier 1/ Protection de la ressource intégrant les volets AEP, agriculture et érosion/ruissellement

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

-  Les démarches visant à :
 - . Maintenir ou à reconquérir la qualité des eaux brutes des captages d'alimentation en eau potable
 - . Assurer l'approvisionnement permanent du service public de l'eau potable par une eau de qualité satisfaisante et en quantité suffisante ;
-  Les actions dans le secteur agricole ;
-  La réduction des risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants et des sédiments.

Atelier 2/ Milieux humides, aquatiques et littoraux

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

-  La préservation et la reconquête écologique des milieux humides, aquatiques et littoraux ;
-  Le rétablissement de la continuité écologique ;
-  La renaturation, la restauration et l'entretien des milieux humides, aquatiques et littoraux (y compris la biodiversité).

Atelier 3/ Dépollution (intégrant l'assainissement des collectivités et la gestion des eaux de pluie en zone urbaine)

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

-  L'assainissement des collectivités
 - . Stations d'épuration des eaux résiduaires urbaines
 - . Réseaux et branchements d'assainissement
 - . Assainissement non collectif
 - . Primes pour épuration en assainissement collectif
-  La gestion des eaux de pluie en zone urbaine
 - . Réduction à la source des écoulements de temps de pluie notamment par la désimperméabilisation des sols
 - . Auto surveillance
 - . Dépollution des rejets urbains par temps de pluie

Atelier 4/ Industrie et acteurs économiques non agricoles

Cet atelier traitera de l'accompagnement de l'agence de l'eau pour :

- . La réduction des pollutions industrielles et domestiques des activités économiques ;
- . Les technologies propres, opérations pilotes ;
- . La fiabilisation des dispositifs ;
- . La prévention des pollutions accidentelles ;
- . Les économies d'eau ;
- . La gestion à la source des eaux pluviales ;
- . La mise en place du suivi régulier des rejets.